

**NOTES D'ALLOCUTION
DE L'HONORABLE NOËL A. KINSELLA,
PRÉSIDENT DU SÉNAT,**

**À L'OCCASION D'UNE RÉCEPTION OFFERTE POUR L'INCA
(INSTITUT NATIONAL CANADIEN POUR LES AVEUGLES)**

**PIÈCE 256-S, OTTAWA
LE 2 MAI 2013**

Sénatrice Seth,

Honorables Sénateurs,

Mesdames et Messieurs les Députés,

Madame Beaumont,

Madame Bergeron,

Monsieur Oliver,

Distingués invités,

Mesdames et Messieurs,

Bienvenue au Parlement et dans cette salle historique, qui servait à l'origine aux réunions du Comité permanent des banques et du commerce, où nous sommes réunis aujourd'hui pour en apprendre plus sur l'Institut national canadien pour les aveugles, l'INCA.

M^{me} Jane Beaumont, présidente du conseil d'administration national de l'INCA, et M^{me} Diane Bergeron, directrice des relations gouvernementales, représentent aujourd'hui l'organisation. La sénatrice Asha Seth fait également partie du conseil d'administration.

L'INCA a été fondé en 1918 afin d'aider les soldats ayant perdu la vue durant la Première Guerre mondiale. L'Institut, un projet d'envergure, est devenu

au fil des ans le principal fournisseur de services de soutien en matière de vision au Canada.

L'INCA a un double mandat : éliminer les pertes de vision évitables au Canada et permettre aux Canadiens aveugles ou ayant une perte de vision d'avoir la confiance, les compétences et les possibilités requises pour se réaliser pleinement dans la société.

Le Parlement a toujours été un partenaire solide, adoptant plusieurs lois pour améliorer la vie des personnes aveugles ou ayant une perte de vision. Ainsi, il est désormais permis de copier un ouvrage protégé en vertu de la *Loi sur le droit d'auteur* dans un format accessible, en braille, par exemple, ou en version audio. En outre, l'Institut canadien national pour les aveugles a joué un rôle fondamental afin que l'article 15 de la *Charte canadienne des droits et libertés*, qui garantit le droit à l'égalité, empêche toute discrimination fondée sur les déficiences physiques et mentales.

Beaucoup de Canadiens sont aveugles ou ont une perte de vision. Cette situation a des répercussions non seulement sur la qualité de vie de la personne touchée, mais aussi sur celle de sa famille et de ses amis. Avec le vieillissement de la population, comme on pouvait s'y attendre, ces chiffres augmentent. Il est important que les gens aient accès aux services de soutien de l'INCA qui améliorent leur qualité de vie.

De la bibliothèque de l'INCA, qui prête chaque année 2,2 millions de titres, aux fonds investis dans la recherche pour comprendre les causes de certaines maladies de la vue, en passant par des services de soutien psychologique et autres, l'INCA a montré toute sa valeur, au fil des ans. L'Institut se fait aussi le porte-parole national des personnes qui sont aveugles ou qui vivent avec une perte de vision.

Perdre la vue, que ce soit à la suite d'un accident ou d'une maladie, change le cours d'une vie. Notre société doit beaucoup à l'INCA et au travail que l'Institut effectue au quotidien. Cet après-midi, la sénatrice Seth et M^{me} Joy Smith, députée de Kildonan—St. Paul, souligneront toutes les deux ce travail louable par des déclarations dans leur Chambre respective.

En terminant, je tiens à souhaiter bonne continuation à l'Institut canadien national pour les aveugles et à remercier tous ceux qui, par leur engagement et leur dévouement, lui permettent de mener à bien sa mission.